

BRETTEVILLE SUR ODON
 Arrondissement de CAEN
 Canton de Caen I
 Département du Calvados

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation : L'an DEUX MIL VINGT TROIS
 Le 27 octobre 2023 Le 6 novembre 2023 à 18h30

Le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Patrick LECAPLAIN, Maire,

Date d'affichage : Etaient présents :

Le 10 novembre 2023 Monsieur Patrick LECAPLAIN, Maire,
 Mesdames : ASSELINE, BARNAUD BENKHADDA, COLLET, DORÉ,
 FERY, HOCHET, SANNIER,

En exercice : 27 Messieurs : BOUFFARD, DUTHILLEUL, FAUDOT, LEBOURGEOIS,
 LE MASSON, LESUEUR, MORAND, MORTREUX,
 RICHEL, SAINT-MARTIN,

Présents : 19

Votants : 24

Absents :

Madame	DAUSSE	
Madame	LEFEVRE	
Madame	LOUBET	(excusée pouvoir à J.LEBOURGEOIS)
Madame	RAINE	(excusée pouvoir à N.DORÉ)
Madame	VIDEAU	(excusée pouvoir à M.ASSELINE)
Monsieur	BRUNEAU	(excusé pouvoir à P.MORTREUX)
Monsieur	DEGUSSEAU	(excusé pouvoir à O.SAINT MARTIN)
Monsieur	SIMON	

Jean-Marc LESUEUR a été élu secrétaire

**OBJET : ADMINISTRATION GÉNÉRALE - CONVENTION PLURIANNUELLE
 D'OBJECTIFS AVEC LCBO**

Patrice MORTREUX, Maire Adjoint chargé de la vie associative et politique sportive rappelle que les associations bénéficiant d'une subvention supérieure à 23 000 € doivent signer une convention d'objectifs avec la commune.

La convention avec le LCBO arrive à échéance et elle doit être modifiée avec le retrait de quelques sections. Cette nouvelle convention va être établie avec le LCBO.

Celle-ci a été soumise à la commission vie associative et politique sportive qui a donné son accord à l'unanimité.

Ouï cet exposé et après en avoir délibéré,

Accusé de réception en préfecture 014-211401013-20231107-20230603-DE Date de télétransmission : 13/11/2023 Date de réception préfecture : 13/11/2023

.../...

.../...

Le Conseil Municipal,

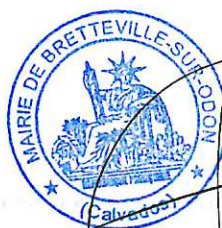
- ✚ **AUTORISE** le Maire à signer la **convention pluriannuelle d'objectifs avec LCBO** (*ci-joint*).
- ✚ **AUTORISE** le Maire à signer l'ensemble des pièces nécessaires à la bonne exécution de la présente délibération.

Adopté à l'unanimité.

Date de publication : le **10 novembre 2023**
Certifié exact,

Pour extrait conforme,
En Mairie, le **10 novembre 2023**

Le Maire :



Patrick LECAPLAIN

Accusé de réception en préfecture
014-211401013-20231107-20230603-DE
Date de télétransmission : 13/11/2023
Date de réception préfecture : 13/11/2023